

Savoir bien investir Etre actionnaire individuel: Comprendre et participer à une opération financière

## Que savoir sur les offres publiques d'acquisition (OPA, OPE...)?

Publié le 20 janvier 2017

Une offre publique d'acquisition (OPA) est une opération lancée par une entreprise pour acheter des titres d'une autre société cotée en bourse. L'essentiel à savoir en image pour un actionnaire individuel.

Cette infographie présente le parcours d'un offre publique d'acquisition. Elle définit les principaux acteurs : l'initiateur, qui lance une offre sur une société cotée en bourse, la cible, la société cotée dont les titres font l'objet de l'offre, et l'AMF, qui vise l'opération en veillant au bon déroulement de l'offre.

Certaines opérations sont des offres publiques d'échange (OPE). Dans ce cas, au lieu de récupérer un paiement en espèces comme avec une OPA, l'actionnaire qui détient des titres de la société ciblée, récupère à la place des titres de la société initiatrice. Dans ce cas, la question pour pour l'actionnaire est de savoir si les titres de la société qui achète ont un potentiel de valorisation intéressant.

# LE PARCOURS D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

Une offre publique d'acquisition est une opération lancée par une entreprise pour acheter des titres d'une autre entreprise cotée en bourse. Objectif : gagner des parts de marché, réduire ses coûts, ou trouver de nouveaux relais de croissance.

## LES PRINCIPAUX ACTEURS

### L'INITIATEUR



l'entreprise **A** lance une offre sur une société cotée en bourse

### LA CIBLE



l'entreprise **B** est la société cotée dont les titres font l'objet de l'offre

### L'AMF



elle vise l'opération et veille au bon déroulement de l'offre

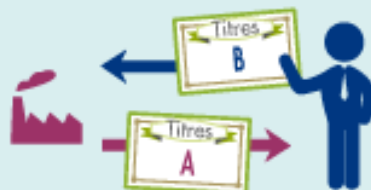
## LES PRINCIPAUX TYPES D'OFFRES

### OPA (OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT)



L'actionnaire de **B** récupère des **espèces**

### OPE (OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE)



L'actionnaire de **B** récupère des **titres de A**

Dans une **offre mixte**, le règlement s'effectue en partie en titres et en partie en espèces.

## LES GRANDES ÉTAPES

Je suis actionnaire de l'entreprise **B**



Je m'informe :

- La nature de l'opération
- Le prix et le calendrier
- Les intentions de l'initiateur



Ouverture de l'offre de **A** sur **B**, après déclaration de conformité par l'AMF

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF

Contact : Direction de la communication. Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02



lafinancepourtous.com  
LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE



**Focus :** bien s'informer pour prendre les bonnes décisions. Lorsqu'il y a OPA sur la société cotée dont vous détenez des actions, vous devez choisir entre apporter ou non vos titres à l'offre. Comment faire ce choix ? Bien s'informer est une étape clé pour prendre les bonnes décisions. Pour vous aider dans votre réflexion, consultez :

- la vidéo dédiée aux OPA, dans laquelle un expert AMF répond aux principales interrogations que vous pouvez avoir sur les OPA,
- le guide pédagogique « Les offres publiques d'acquisition : OPA, OPE, etc. »
- l'article « Bien s'informer sur les sociétés cotées ».

Guide : les offres publiques d'acquisition



Vidéo : OPA, bien s'informer pour comprendre les enjeux



Les offres publiques : OPE, OPA, OPR



Haut de page